

# Document de référence de l'entretien

## Corps enseignants

### CPE et Psy-EN

*L'agent produit une analyse réflexive et contextualisée de ses activités et de sa pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques de son parcours jusqu'au premier rendez-vous de carrière ou depuis le précédent rendez-vous de carrière. Il peut notamment s'appuyer sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ainsi que le référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale (arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013- BO du 25 juillet 2013 et arrêté du 26 avril 2017) et sur le document « compte rendu du rendez-vous de carrière ».*

#### I- Le parcours professionnel

*L'agent remplit les parties selon les axes indiqués.*

- Postes occupés avant l'accès au corps : (données disponibles dans i-prof)
- Postes occupés depuis l'accès au corps : (données disponibles dans i-prof)
- Fonctions et missions particulières exercées

*Dans chacun des items ci-dessus, il précise les éléments de contexte jugés significatifs sur les postes occupés*

#### II- Appréciation des compétences mises en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel \*

##### **1- L'agent dans son environnement professionnel propre (la classe, le CDI, la vie scolaire, le CIO) : compétences liées à la maîtrise des enseignements, compétences scientifiques, didactiques, pédagogiques, éducatives et techniques**

*En une vingtaine de lignes, l'agent expose réalisations et démarches qui lui paraissent déterminantes pour caractériser la mise en œuvre de ses compétences et leur contribution aux progrès et au développement de tous les élèves.*

##### **2- L'agent inscrit dans une dimension collective**

*En une dizaine de lignes, il s'appuie sur quelques exemples concrets et contextualisés pour analyser sa participation au suivi des élèves, à la vie de l'école/l'établissement et son implication dans les relations avec les partenaires et l'environnement.*

##### **3- L'agent et son engagement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**

*En une dizaine de lignes, il décrit les démarches accomplies pour développer cette compétence telle qu'explicitée dans le référentiel et formule ses besoins d'accompagnement*

*\*le cas échéant, l'inspection pourra contribuer à nourrir ces échanges.*

#### III- Souhait(s) d'évolution professionnelle, de diversification des fonctions :

*En une dizaine de lignes, l'enseignant qui le souhaite formule ses souhaits d'évolution professionnelle et de diversification des fonctions : tuteur, coordonnateur, formateur, formateur académique, mobilité vers d'autres types d'établissement scolaires, vers d'autres publics (établissement en EP, élèves à besoins éducatifs particuliers, collège, lycée, post bac, enseignement à l'étranger,...), vers d'autres métiers de l'enseignement, vers les corps d'encadrement, vers d'autres corps de la fonction publique, etc.*